

A large, stylized graphic of a hand with fingers spread, rendered in a light teal color, positioned behind the main title text.

Réussir
ensemble
des utopies
concrètes



Rapport annuel 2024 de la Fondation du Protestantisme

Directeur de la publication : Antoine Durrleman

Rédacteurs : Marie Lefebvre-Billiez, Émilie Marmion, Jennifer Mesny, sauf mention.

Relecteurs : Antoine Durrleman, Carole de Saint Affrique, Manon Soubeyran, Jennifer Mesny, Béatrice Rolland

Interviews : Marie Lefebvre-Billiez

Conseil éditorial : Lapiaz, www.lapiaz.fr

Graphisme : Étienne Pouvreau, membre associé de Coopaname, www.etiennepouvreau.fr

Crédits photos : Corinne Simon (p. 3–14), Atelier Grizou (p. 16, 20), Yann Levy-Agence 43mm / ACAT-France (p. 16, 25),

Philippe Gaussent (p. 16, 26–29), Francis Burst (p. 39), SEL France (p. 42–43) et droits réservés.

Impression : Le Réveil de la Marne, sur papiers recyclés certifiés FSC et EU-Ecolabel.

29-07-25.11-32

Réussir
ensemble
des utopies
concrètes





Sommaire

Édito

Rétrospective 2024

Chiffres clés

Découvrir la Fondation

La mise en œuvre du projet stratégique

Des projets porteurs de sens

Agir pour une société plus fraternelle

Valoriser le patrimoine immobilier

S'engager pour la culture et la vie sociale

Porter la solidarité au-delà des frontières

Information financière 2024

Synthèse 2024

Les 65 fondations individualisées

Appel aux projets

La colombe et la main

2024 marque un moment clé de la Fondation du Protestantisme, engagée dans l'élan de son projet 2023–2026 « Ensemble, construire un monde plus fraternel ». Une dynamique tournée vers l'avenir que symbolise son nouveau logo : une colombe libre et légère prend son envol et son aile dessine une main tendue pour agir. Il dit ses convictions ancrées dans l'Évangile qu'un autre horizon est possible et qu'il dépend de l'action de tous de le rapprocher. C'est aussi ce qu'affirme son nouveau mot d'ordre : « Réussir ensemble des utopies concrètes ».

Ensemble, c'est le réseau de ses 65 fondations individualisées (FI) aux champs d'action multiples. Ensemble, ce sont tous les porteurs de projets soutenus. Ensemble, ce sont les 2 600 donateurs dont la grande générosité a permis en 2024 d'aider près de 200 projets pour un montant total de 9 993 k€. Sans eux, sans leur philanthropie libre et solidaire, rien n'aurait été possible. Et bien moins l'aurait été sans la fidélité de celles et de ceux qui ont choisi d'apporter un legs à la Fondation et à ses FI, signe émouvant de leur attachement à la pérennité de leurs actions. Ensemble, c'est aussi la toute petite équipe de la Fondation en progressif renouvellement et formidablement mobilisée, ses administrateurs, ses bénévoles et toutes celles et ceux qui apportent aux comités de suivi des FI une générosité en action qui démultiplie leur capacité à réussir leurs projets.

Ce rapport donne à voir toutes les actions de la Fondation en 2024 dans un kaléidoscope vivant et joyeux. Parmi elles,

en particulier, les premiers projets soutenus par le nouveau fonds thématique Accessibilité Universelle. Et aussi le soutien de Solidarité Protestante aux victimes de conflits.

Dans le même temps, la Fondation a travaillé sur de nouveaux outils : un fonds Jeunesses et Relève, un fonds Culture Protestante, un fonds de dotation pour l'avenir des médias protestants, une plateforme de dons participatifs...

Pour servir et accompagner encore mieux et plus, dans toute sa diversité, un protestantisme solidaire et en mouvement, et au-delà tous les engagements qui la rejoignent, elle sait qu'elle peut compter avec confiance et reconnaissance sur toutes celles et ceux qui se retrouvent dans son inspiration et son action.



Antoine Durrleman, président.

« *Servir et accompagner encore plus et mieux* »

Rétrospective 2024



Fondation du
Protestantisme

LE NOUVEAU LOGO

Une « main-colombe » prête à l'envol, aux couleurs fraîches et originales, qui inscrit la Fondation dans l'élan de son projet stratégique tout en conservant la symbolique de son histoire. En effet, le symbole de la colombe rappelle son ancrage protestant, tandis que la main évoque sa fonction d'outil au service des institutions et associations.

JANVIER 2024

Vers une nouvelle identité graphique

Dans le prolongement de son projet stratégique 2023–2026, la Fondation du Protestantisme a fait évoluer son identité visuelle et clarifié son architecture de marque. Ainsi, de nouvelles couleurs, de nouveaux logos et une nouvelle typographie ont fait leur apparition comme vous pouvez le constater dans ce rapport annuel 2024. Voici une nouvelle identité visuelle qui se veut plus moderne et dynamique !

JUIN 2024

Audit immobilier

La Fondation du Protestantisme et ses fondations individualisées sont propriétaires de plusieurs biens. Conformément aux orientations du projet stratégique, un audit immobilier est en cours de réalisation par un prestataire, retenu après un appel d'offres. Il vise à établir un plan pluriannuel de travaux, à évaluer les risques techniques ainsi que la conformité des sites aux nouvelles réglementations énergétiques. Il doit également vérifier le respect des obligations contractuelles et dresser un état descriptif des 17 établissements pilotes.

« Rendre lisible une action engagée au service de tous, portée par un ancrage protestant clair et assumé »

Agence RamonyLim&Co

SEPTEMBRE 2024

Renforcement des ressources

La Fondation a engagé une nouvelle dynamique visant à mobiliser la générosité de manière ciblée ou régulière. Cette évolution s'est concrétisée par le recrutement de Jennifer Mesny, responsable collecte et communication. Par ailleurs, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle comptable, Marylène Pollett.

OCTOBRE 2024

Rencontre annuelle des fondations individualisées

Plus de 120 personnes – fondateurs, partenaires et porteurs de projets – se sont réunies au Temple de l'Étoile à Paris pour dresser le bilan de l'année et mettre en lumière les trois nouveaux fonds thématiques créés par la Fondation : Accessibilité Universelle, Culture Protestante et Jeunesses et Relève. Trois ateliers participatifs ont permis d'approfondir les enjeux de la collecte de fonds, de la mise en réseau territoriale et de la mutualisation des expériences patrimoniales.

Une table ronde inspirante « La philanthropie : nouvelles frontières, nouveaux outils », animée par Sylvie Hubac et Hélène Beck, a réuni Vincent Bodin (Fondation de France) et Alain Grangé-Cabane (Admical).



DÉCEMBRE 2024

Les premières allocations du fonds Accessibilité Universelle

Fin 2024, la Fondation a attribué ses premières aides dans le cadre du fonds thématique Accessibilité Universelle. Parmi les projets soutenus, elle a contribué à une initiative visant à rendre les cérémonies religieuses accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Elle a également financé des travaux de mise en conformité et d'accessibilité de temples pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Chiffres clés

Depuis près de 25 ans, la Fondation du Protestantisme se donne pour mission de mobiliser les énergies, de promouvoir l'émergence de projets innovants et de rassembler les acteurs se reconnaissant dans les principes du protestantisme.



Une fondation engagée
sur l'ensemble
du territoire français

72

établissements immobiliers

65

fondations individualisées

Plus de **300 institutions**
en lien avec la Fondation



Une équipe au service
de la Fondation
et de ses projets

4

comités permanents d'expertise

+ 350

bénévoles engagés dans les comités de
suivi des fondations individualisées

7

salariés au service de la Fondation



Des donateurs qui nous font confiance

2600

donateurs

3820 k€

dons et mécénat

941 €

valeur du don moyen

1400 k€

montant des legs



Des projets riches et diversifiés

198

projets soutenus en France
et dans le monde

9993 k€

aides engagées dans le cadre
de nos missions sociales

80 % du financement
issu de la générosité
du public

Seulement
5 % du budget
consacré aux frais
de fonctionnement

Découvrir la Fondation

► Qui sommes-nous ?

Depuis sa création en 2001, la Fondation du Protestantisme rassemble des fondateurs, des institutions, des Églises, des associations et des donateurs, tous engagés et portés par la même volonté d'**agir pour un monde plus fraternel**.

Reconnue d'utilité publique en 2001, notre institution a pour vocation d'aider les Églises protestantes et les associations qui œuvrent pour développer des projets à caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel.

Cinquième fondation abritante de France, nous venons en appui des fondations individualisées en leur apportant un soutien moral et matériel : collecte de fonds, accompagnement de projets financiers, gestion de biens immobiliers, gestion des donations et legs, gestion de projets, etc.

LÉGISLATION

« Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général ».

Article de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

LES FONDATEURS DE LA FONDATION DU PROTESTANTISME

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme et participant à la constitution de sa dotation initiale :

- Association des étudiants protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les familles pastorales
- Église protestante unie de France
- Église réformée temple de l'Oratoire du Louvre
- Fédération de l'entraide protestante
- Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants
- Fédération protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)
- Fondation de l'Armée du salut
- Fondation La Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de santé protestante de Bordeaux
- Service protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'histoire du protestantisme français
- Famille Hottinguer

► Une gouvernance engagée

La Fondation du Protestantisme est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres issus de la diversité du monde protestant. Il se réunit au moins trois fois par an. Ses décisions sont préparées par le Bureau qui se réunit en moyenne dix fois par an. La directrice de la Fondation participe aux réunions du Conseil et du Bureau avec voix consultative.

Deux commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur et l'autre par le ministre des Finances, assistent aux séances du Conseil avec voix consultative. Ils veillent au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

LES MEMBRES DU CONSEIL

Le Conseil accompagne la vie des fondations individualisées par la traduction concrète de leurs engagements : achats immobiliers, contrôle de légalité et affectation des allocations, désignation des membres des comités de suivi chargés de l'administration des fondations, validation des libéralités.



Antoine Durrleman
Président



Jean-Nicolas Fichet
Secrétaire général



Christian Klein
Trésorier



Christian Krieger
Premier vice-président



Carole de Saint Affrique
Vice-présidente



Hélène Beck



Guillaume de Seynes



Sylvie Hubac



Patrick Lagarde



Michèle Larchez



Charles-Henri Malecot



Thierry Peugeot



Denis Richard



Patrick Rolland



Marc Urban



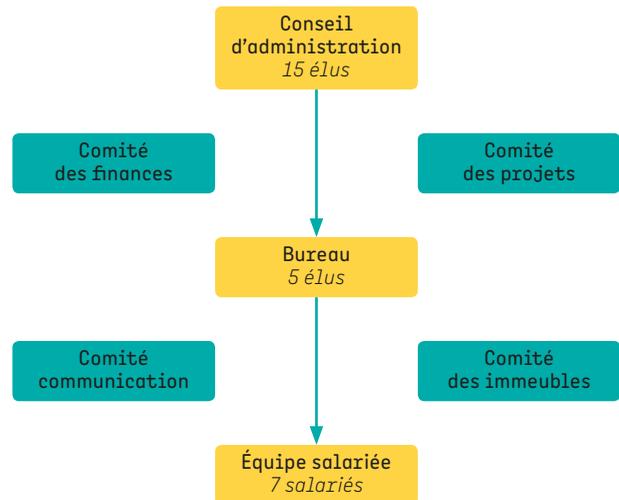
Cyriaque Bayle
Représentant du ministère de l'Intérieur



Christian de Boisdeffre
Représentant du ministère des Finances

► Des équipes investies

En lien avec la directrice de la Fondation, les équipes salariées et bénévoles sont mobilisées autour de quatre grands axes d'activité. L'animation de réseau accompagne la création des FI, assure le suivi des aides financières versées et le respect de l'utilisation des fonds par les associations bénéficiaires. L'axe immobilier encadre les projets de construction et rénovation et élabore les plans pluriannuels de travaux. L'activité collecte et communication développe une stratégie de communication et des outils adaptés aux besoins des porteurs de projet. Enfin, l'administration et les finances gèrent la comptabilité, assurent le suivi des dons et des libéralités, et la production des documents comptables de la Fondation et des fondations individualisées.



L'ÉQUIPE SALARIÉE

La Fondation du Protestantisme s'appuie sur une équipe salariée constituée de 7 personnes au siège et de deux gardiennes dans des immeubles de logements de la fondation individualisée Demoiselles Cuvier pour le logement.



Edgard Henneguier
Responsable en maintenance et travaux immobiliers



Bintou Laya
Chargée de suivi administratif



Houda Meraimi
Responsable de l'animation et du suivi des fondations individualisées



Jennifer Mesny
Responsable collecte et communication



Marylène Pollett
Comptable



Manon Soubeyran
Directrice



Anne Perreau
Directrice administrative et financière

LES COMITÉS D'EXPERTS BÉNÉVOLES

Depuis sa création, la Fondation fonctionne grâce à l'action de quatre comités permanents, composés d'experts dans les métiers de la Fondation, au service de son activité et de l'activité des fondations individualisées: le comité des projets, le comité des finances, le comité des immeubles et le comité communication.

David Saint-Girons, retours sur ses huit ans d'engagement

« Porter les projets
sans les bloquer,
tout en étant rigoureux »



De 2016 à 2025, David Saint-Girons a occupé le poste de responsable administratif et financier puis de directeur adjoint de la Fondation du Protestantisme. Il partage son expérience.

En quoi a consisté votre mission ?

J'ai participé à la structuration des processus comptables, pour qu'ils soient plus précis et plus efficaces. Comme la Fondation est abritante, il fallait aussi faire tout un travail de pédagogie en direction des porteurs de projets. Comme ils gèrent des dons, avec des reçus fiscaux, ils ont des obligations de transparence et de suivi. Nous nous devons donc d'être sécurisés et sécurisant, porter les projets sans les bloquer tout en étant très rigoureux.

Quels projets vous ont le plus marqué ?

Nous avons porté de très gros projets immobiliers à Créteil et à Montpellier. C'était valorisant de participer à l'ouverture de ces bâtiments.

Mais mon souvenir le plus marquant a été la période du Covid. Nous étions en contact avec des associations très seules, en grande difficulté. Il fallait les accompagner, même avec de tous petits montants, et être réactifs pour verser l'argent le plus rapidement possible.

Un dernier souvenir ?

En 2023, nous avons centralisé la trésorerie de toutes les fondations individualisées. Au-delà de l'intérêt financier et en termes de rentabilité, j'ai été touché de voir une telle solidarité dans un cadre très technique. Que de petites fondations puissent bénéficier des placements des grandes, c'est encourageant !

La mise en œuvre du projet stratégique

En adoptant son projet stratégique 2023–2026, la Fondation du Protestantisme s'est fixée comme objectif de capitaliser sur son expérience dans le financement de projets d'intérêt général tout en se donnant un nouvel élan pour fédérer une philanthropie vivante, innovante et engagée.

Nos objectifs



Mutualiser les actions
pour construire des synergies
entre les fondations individualisées
et d'autres partenaires



Mobiliser des ressources
avec le développement
de fonds thématiques



Développer la philanthropie
en valorisant les projets accompagnés
par la Fondation du Protestantisme



Préserver le patrimoine immobilier
pour qu'il puisse être
le levier de nouveaux projets

► Rassembler et faire ensemble

Un nouvel élan de communication

Carole de Saint Affrique, vice-présidente de la Fondation du Protestantisme et présidente du comité communication, ainsi que Jennifer Mesny, responsable collecte et communication, présentent les évolutions et les projets à venir.



Quelles ont été les évolutions majeures en 2024 ?

C. St A. : Jusqu'en 2023, la Fondation s'était toujours pensée comme un outil au service de ses fondations abritées. Mais après vingt ans d'expérience dans la philanthropie, le moment était venu de parler en notre nom propre, en commençant par redéfinir notre identité, notre ADN, notre vision, nos missions et nos valeurs. Ainsi, notre charte graphique et notre logo ont évolué. Les protestants se reconnaissent bien dans ce symbole de « main-columbe », qui dit toute notre espérance d'un monde que l'on peut transformer et améliorer. Nous avons choisi des couleurs fraîches et optimistes pour rendre notre communication plus dynamique et ambitieuse.

Quels sont les projets pour 2025 ?

C. St A. : Continuer à faire évoluer tous nos supports de communication, notamment sur le web, en actualisant notre site Internet, en développant notre présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn)...

J.M. : Et déployer notre plateforme de financement participatif (crowdfunding). En parallèle, nous allons faire paraître des annonces presse

régulières dans *Réforme* et dans la presse régionale de l'Église protestante unie. Enfin, nous allons également diffuser un spot radio sur Fréquence Protestante, ce qui est une première pour nous !

JENNIFER MESNY REJOINT LA FONDATION DU PROTESTANTISME

Diplômée de la Sorbonne-Nouvelle, elle est issue du milieu associatif dans lequel elle évolue depuis 2011 (France Alzheimer, Médecins sans frontières, Vaincre la Mucoviscidose, etc.) Il y a quelques années, elle a rejoint les Éclaireuses et Éclaireurs unionistes de France, où elle a trouvé une ouverture d'esprit et une vision qui l'ont conduite à rejoindre la Fondation du Protestantisme.

► Soutenir les fondations individualisées

Le patrimoine immobilier
passe à l'audit

Bernard Flouzat préside le comité des immeubles depuis 2020, une fonction cruciale au sein de la Fondation du Protestantisme.



Quel est le rôle du comité des immeubles ?

La Fondation possède un peu plus de 70 immeubles, qui sont répartis entre une trentaine de fondations individualisées. Le rôle du comité des immeubles est de conseiller, d'arbitrer et d'aider les instances (bureau et conseil d'administration) à prendre des décisions. Il nous faut pour cela prendre en compte la spécificité de chaque immeuble et de chaque association : est-ce un lieu de tourisme, une épicerie solidaire, un établissement accueillant du public (ERP), un logement social, etc ? Est-il aux normes ? Si non, faut-il le garder, le vendre, le transformer ?

« *Conseiller, arbitrer et aider à prendre des décisions* »

Pourquoi vous être engagé en tant que bénévole ?

J'ai toujours su que, le jour où je serai à la retraite, je serai bénévole. Je voulais que mon expérience professionnelle puisse bénéficier à d'autres qui en ont besoin. Il est si difficile de se repérer dans les méandres de l'immobilier.

Quels ont été vos plus gros chantiers ?

Depuis 2012, un changement législatif concernant le gros entretien des immeubles a impliqué de modifier les baux des fondations abritées pour prendre ce point en considération. À mon arrivée, j'ai insisté pour que nous mesurons le « risque propriétaire » de nos biens en faisant un audit du patrimoine. Nous avons fini en 2024 la première tranche qui concerne 17 programmes dont 15 réalisés, avec, à la clé, un plan pluriannuel de travaux. Nous allons lancer la phase 2 de cet audit en 2025.

Notons également qu'au départ de l'ancienne directrice Elsa Bouneau, la fondation a recruté, au sein de l'équipe salariée, un chargé de l'entretien et de la maintenance de l'immobilier pour renforcer les compétences en la matière.

► Mobiliser les énergies

Des fonds thématiques pour s'engager

En 2024, une nouvelle dynamique s'est enclenchée au sein de la Fondation du Protestantisme, grâce à la mise en place de quatre fonds thématiques.



L'urgence d'agir

Face aux crises humanitaires provoquées par les conflits ou les catastrophes naturelles, ce fonds

d'urgence apporte une réponse concrète en soutenant, partout dans le monde, les acteurs de terrain qui agissent au service de toutes et tous.



Mémoire vivante, présent éclairé

Il s'affirme comme un fonds pour une culture vivante. Il revendique

l'actualité d'une filiation aux valeurs de la Réforme et sa pertinence pour éclairer l'avenir. Il est un outil pour soutenir des actions et projets visant à mieux faire connaître l'histoire, la pensée et la culture du protestantisme auprès du grand public.



L'engagement au cœur

Il soutient et pérennise les actions en faveur de l'engagement des jeunes, bénévoles ou salariés, au sein des institutions protestantes. Il accompagne la planification de la relève et favorise la prise de responsabilités des jeunes pour continuer à faire vivre les messages de l'Évangile.



Pour une société sans barrières

Il a pour ambition de construire une société sans barrières se mettant à l'écoute des personnes

en situation de handicap physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

LES COMITÉS D'ANIMATION

Les comités qui animent ces fonds ont trois missions :

- **sensibiliser** les acteurs du protestantisme aux différentes thématiques afin de collecter des ressources ;
- **identifier** des projets qui pourraient être soutenus par ces fonds ;
- **attribuer** des subventions (« allocations ») aux projets retenus.



Agir pour une société plus fraternelle



Des projets



Porter la solidarité au-delà des frontières





S'engager pour la culture
et la vie sociale

porteurs de sens



Valoriser le patrimoine immobilier



Agir pour une société plus fraternelle



La Fédération protestante de France face aux violences sexuelles et spirituelles

L'instance représentative du protestantisme français se mobilise contre ce fléau, en créant **des actions de prévention** et une assistance au service des victimes.

La Fédération protestante de France (FPF) rassemble une trentaine d'unions d'Églises et plus de 80 associations regroupant 500 institutions, œuvres et mouvements qui s'inscrivent dans la longue tradition des Réformes du XVI^e siècle et de celles qui ont suivi.

Face à la réalité des violences sexuelles et spirituelles dans les milieux protestants, la Fédération protestante de France prend des mesures concrètes pour sensibiliser et prévenir ces abus. Elle publie en 2025 **un guide collectif**, *Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme*, qui expose diverses formes de violences (sexuelles, spirituelles, conjugales, etc.) afin de sensibiliser largement. En parallèle, la FPF lance une ligne d'écoute dédiée aux victimes et témoins de violences, en partenariat avec France Victimes. Ces initiatives visent à créer des lieux protestants sûrs, en formant aussi les responsables religieux.

Ce projet est soutenu depuis 2024 par la fondation individualisée Fédération protestante de France, et vise à transformer en profondeur les pratiques ecclésiales, afin de bâtir des communautés où règnent la confiance, la justice et la protection de chacun.



Objectif de collecte : 50 000 €

Soirée de lancement du guide collectif *Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme*, finalisé en 2024 et publié en 2025, par la Fédération Protestante de France.



Allocation versée: 19 000 €

Rassemblement
évangélique à
Nevoy (Loiret)
avant de partir
sur les routes,
lors des grands
passages.

Améliorer l'accueil des gens du voyage

Une étude a permis de **recenser et d'évaluer**
les aires de grand passage sur toute la France.

Inventorier les aires de grand passage en France, pour que l'accueil des gens du voyage se fasse dans les meilleures conditions possibles, telle a été l'une des missions de l'[association APATZI](#) (Association protestante des amis des Tziganes) en 2024. Il a fallu réaliser des enquêtes auprès des usagers et des collectivités, pour en évaluer le nombre mais également la qualité. L'objectif était d'orienter les groupes de voyageurs vers les aires les plus adaptées, de manière à réduire les risques de conflits avec le voisinage.

Cette étude a été possible grâce à l'allocation de 19 000 euros versée à APATZI par la [fondation individualisée Fédération protestante de France](#).



NOS PROJETS
→ AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ
PLUS FRATERNELLE

Allocation versée: 28 896 €
23 logements

Un nouveau poste pour l'accueil des personnes exilées

Le **Diaconat protestant de Nantes** qui héberge et accompagne plus d'une centaine de réfugiés par an renforce son équipe.

Le Diaconat protestant de Nantes accompagne et héberge des personnes sans logement, principalement exilées, soit régularisées soit aux droits incomplets. Elles bénéficient toutes d'un parrain ou d'une marraine bénévole, qui, pour favoriser leur insertion dans la société française, leur propose des sorties conviviales.

En outre, ces personnes sont toutes accompagnées par une travailleuse sociale qui leur dispense des cours de français langue étrangère, les oriente professionnellement ou leur trouve des solutions pour subvenir à leurs besoins (colis alimentaires). Cependant, sa charge de travail est devenue beaucoup trop importante ces dernières années, la conséquence d'une augmentation des personnes en situation de précarité. Un nouveau poste a donc été créé en 2022 pour la seconder.

Cette personne intervient surtout comme gestionnaire du parc immobilier confié au Diaconat (23 logements à ce jour) : relation avec les propriétaires, entrées, sorties, diagnostics, entretien, maîtrise énergétique, gestion des impayés, suivi des parrainages. La pérennité de ce poste a notamment été possible grâce à l'allocation de près de 30 000 euros consentie par la fondation individualisée Fédération de l'entraide protestante (FEP).

Son maintien est d'autant plus crucial que les personnes hébergées subissent de plein fouet les conséquences de l'inflation et sont, de fait, dans des situations encore plus précaires.

Le Diaconat accueille un public varié dans son centre de vacances La Brise de mer : séjours adaptés, classes de découvertes, rassemblements familiaux, séminaires et hôtes de passage venus se ressourcer dans un cadre naturel accueillant et apaisant.

Un salon de thé solidaire pour Elles

L'Oiseau Bleu Thé offre des ateliers thérapeutiques et un accompagnement vers la **réinsertion professionnelle des femmes**.

Ce salon de thé solidaire a ouvert en 2024. Situé au sein du domaine de l'Oiseau bleu dans le Val d'Oise, il accueille dans **un environnement très chaleureux**, des femmes en rupture sociale, parfois victimes de violences. L'association Les Elles de l'oiseau bleu, qui gère le lieu, leur offre une boisson sur le principe du « café suspendu » : selon cette tradition italienne, un consommateur paie deux boissons, une pour lui et l'autre pour un autre client plus démuné.

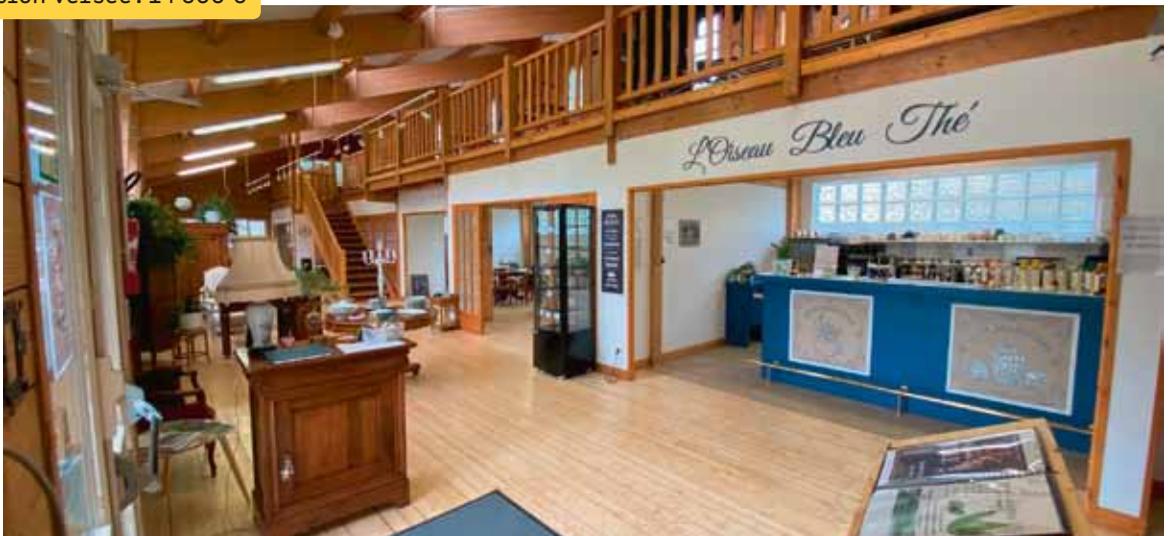
Les femmes accueillies peuvent participer à plusieurs types d'**ateliers thérapeutiques** (théâtre, nutrition, relooking, massages, etc.). Celles qui le souhaitent peuvent travailler à améliorer leurs relations mère-fille et/ou à chercher du travail. L'objectif pour ces femmes est de rompre l'isolement social et à terme, de se réinsérer dans la vie professionnelle.

■ Une longue histoire de réhabilitation sociale

Le salon de thé se situe dans les locaux d'une ancienne maison ayant servi de refuge à des jeunes filles-mères accueillies après la Première Guerre mondiale par l'Union chrétienne des jeunes filles. Longtemps laissé à l'abandon, ce domaine devint par la suite un lieu de réhabilitation pour des jeunes hommes toxicomanes. Il est aujourd'hui devenu un salon de thé solidaire, grâce à une allocation de 14 500 euros versée par la fondation individualisée Pro-Vision.

Allocation versée : 14 500 €

L'aménagement intérieur de L'Oiseau Bleu Thé a été pensé pour être chaleureux et accueillant.



Laisser une trace des demandeurs d'asile

En 2024, le Collectif d'accueil des solliciteurs d'asile à Strasbourg (CASAS) a fêté ses 40 ans. Déjà près d'un demi-siècle qu'il accompagne des personnes non prises en charge en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). Le CASAS s'occupe particulièrement des recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), en cas de rejet de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en première instance.

D'autres actions sont menées : permanences d'accueil, service de domiciliation postale, aides matérielles de première nécessité, cours de français, actions culturelles... ainsi qu'un projet d'hébergement citoyen mobilisant des familles volontaires à destination des personnes suivies par le CASAS.

Actuellement, plus de 1 300 personnes originaires d'une cinquantaine de pays sont ainsi prises en charge.

■ Un livre et un projet théâtre

Parmi les initiatives portées en 2024, figure un projet de livre. Strasbourg ayant été désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO, le CASAS a souhaité réaliser un projet de création artistique avec son public afin d'aboutir à un livre, réunissant les contributions de nombreuses personnes en demande d'asile. Ce recueil est né d'ateliers d'écriture, de traduction et d'illustration, enrichis de sorties culturelles. Un projet théâtre a aussi été conçu à destination des personnes récemment arrivées à Strasbourg, souvent isolées et peu francophones. Le projet leur offre ainsi une découverte du théâtre, favorise le lien social et contribue à renforcer la confiance en soi.

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à une allocation de 3 000 euros versée par la Fondation ACAT.

Depuis 40 ans, le **CASAS** accompagne des demandeurs d'asile dans leurs démarches juridiques à Strasbourg. En 2024, deux projets culturels ont été initiés.



Allocation versée: 3 000 €

1 300 personnes accompagnées
depuis 40 ans

Des ateliers artistiques sont proposés au sein du CASAS.

Allocation versée: 7 000 €

Favoriser l'insertion et l'intégration des femmes réfugiées, exilées et en demande d'asile

La Croisée des Chemins – Paroisse Saint-Jean-Bosco a pour volonté première d'accueillir et d'accompagner les femmes réfugiées, exilées et en demande d'asile.

L'association La Croisée des chemins a été créée en réponse à l'appel du pape François à accueillir les réfugiés en 2015. Des paroissiens de Saint-Jean-Bosco à Paris (XX^e) sont à l'initiative de cette création.

L'objectif est d'accompagner d'une manière personnalisée des femmes ayant fui leur pays (Afrique, Asie, Europe...) pour demander l'asile en France, souvent après avoir subi violences, tortures ou mauvais traitements.

Ces femmes, en situation de grande précarité durant leur exil, sont aidées par un groupe de bénévoles dans leur recherche d'hébergement, l'apprentissage du français, **leurs études professionnelles ou universitaires, jusqu'à leur intégration sociale et professionnelle et un logement pérenne**, tout en respectant leur propre culture. L'association aide particulièrement des jeunes filles étudiantes afin qu'elles obtiennent des bourses d'études. La Fondation ACAT a ainsi soutenu ce projet en versant une allocation de 7 000 €.

La voiturette est un élément clé du parcours enchanté.



Objectif de collecte: 13 000 €

Le parcours enchanté des enfants hospitalisés

Dans le but de **créer un environnement plus chaleureux et rassurant** pour les enfants et leurs parents, un parcours « enchanté » a été créé.

Chaque décor suit le parcours des enfants opérés et s'adapte à son lieu d'implantation : que ce soit dans les chambres, sur les portes d'ascenseur, dans les couloirs, au plafond du bloc opératoire ou sur les paravents de la salle de réveil. Des illustrations, ponctuées de petits animaux malicieux à rechercher, visent à recentrer l'attention des enfants sur le jeu, la curiosité et la joie. À l'extérieur, des aménagements ludiques, comme des places de parking spécialement conçues pour les petites voitures, ont été mis en place.

Ces initiatives, au sein de l'Infirmierie protestante de Lyon, ont pour objectif de favoriser un climat de confiance et de réduire le stress, un facteur reconnu de complications péri-opératoires ainsi que de troubles émotionnels et comportementaux après l'anesthésie.

Pensés pour être bénéfiques à tous, ces visuels contribuent aussi à améliorer le cadre de travail des équipes médicales, en rendant les lieux de soin plus humains et agréables.

« Au cœur de l'exil » : l'exposition

La Fondation ACAT a pour volonté première de susciter et soutenir financièrement toute action permettant de lutter partout dans le monde contre la torture, les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et les exécutions capitales.

En France, le droit d'asile fait l'objet de nombreuses idées reçues et critiques acerbes. Changer les regards hostiles portés sur les réfugiés, passe par la connaissance de l'asile et une meilleure compréhension du caractère fondamental de ce droit humain. Cela demande également de sortir du cadre juridique, des idéologies, des préjugés, pour n'écouter que son humanité, agir au nom de la fraternité, et prendre en compte les affres du chemin de croix qu'est celui de ces femmes et de ces hommes victimes de l'arbitraire, de persécutions, de la guerre et de ses dérives barbares, qui n'ont d'autre choix que celui de fuir en laissant tout derrière eux. Être réfugié n'est pas un choix mais un fardeau marqué au fer du traumatisme.

De ces constats, est né, entre autres, le projet « Au cœur de l'exil : l'exposition » inaugurée le 7 décembre 2024 à l'occasion du cinquantenaire de l'ACAT-France. **Cette exposition nomade invite à découvrir la genèse, l'histoire et l'évolution du droit d'asile, les témoignages de demandeurs d'asile et réfugiés recueillis à travers l'Europe.** Elle clôturera un plaidoyer triennal lancé en 2022 avec la publication du rapport *Porté disparu, le droit d'asile en Europe*, suivie en 2023, de la publication de la brochure *Idées reçues sur l'asile*, et celle du livret *Au cœur de l'exil – Recueil de témoignages* de réfugiés



ukrainiens, afghans, sénégalais, kurdes, iraniens, etc., de travailleurs sociaux, spécialistes de l'asile, bénévoles à travers l'Europe. L'exposition a vocation à sensibiliser un large public au droit d'asile, à la nécessité de le protéger, et propose de porter un autre regard sur les migrants en exil forcé. **Elle permet de faire émerger au fil de la visite, la notion de dignité humaine.**

Des panneaux retracent la genèse et l'évolution de ce droit fondamental qu'est l'asile. Une table de documents ressources est mise à disposition. Enfin, les visiteurs sont invités à s'installer quelques minutes dans un espace de projection où une vidéo tourne en continu et dans laquelle, quatre générations d'artistes tels que le comédien François Morel ou l'humoriste Caroline Vignaux, portent la voix et le témoignage de réfugiés. L'exposition est disponible sur commande pour l'ensemble du réseau ACAT-France.

De nombreux visiteurs sont venus parcourir l'exposition à Paris.

Valoriser le patrimoine immobilier





La restauration du temple de l'Oratoire du Louvre se poursuit

Le temple de l'Oratoire du Louvre, **lieu emblématique du protestantisme**, continue à bénéficier de la générosité de la Fondation du temple réformé de l'Oratoire et de l'expertise des services de la Ville de Paris, propriétaire du temple, et plus précisément de la COARC (Conservation des œuvres d'art religieuses civiles).

Le projet de restauration de l'ensemble des vitraux du temple de l'Oratoire à peine achevé, un nouveau projet extrêmement ambitieux a été mené en 2024 : rénover et compléter les murs de la salle du conseil, communément appelée la grande sacristie et véritable trésor d'histoire du protestantisme, classée monument historique en 2021.

L'enjeu était de taille puisqu'outre les énormes fissures et l'encrassement généralisé auxquels il fallait s'attaquer, il s'agissait de redonner vie aux inscriptions du XIX^e siècle et, à travers elles, aux grandes dates de l'histoire du protestantisme, de ses premières assemblées et lieux de culte, de son premier martyr Jacques Pauvant, brûlé en place de Grève en 1525 pour avoir traduit des textes de Luther et de ses pasteurs. Sur les murs en effet de la magnifique rotonde de l'Oratoire ont été inscrits le nom du premier pasteur de la première église « à la mode de Genève » dressée à Paris en 1555 mais aussi ceux d'avant la révocation de l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau en 1685 et tous ceux de l'Oratoire, Église de Paris jusqu'en 1882 et, à partir de 1882, Église de l'Oratoire telle que nous

la connaissons aujourd'hui : paroisse locale et d'adoption prônant une théologie libérale.

Entre mai et décembre 2024, pas moins de 6 corps de métiers auront été mobilisés et coordonnés pour successivement confiner et échafauder les lieux, changer ou réparer les pierres fissurées, déposer et restaurer les boiserie, retrouver les teintes exactes d'origine de la peinture générale et enfin restaurer et compléter les inscriptions (pas moins de 19 noms de pasteurs de l'Oratoire ajoutés) sans oublier la complète refonte de l'éclairage.

Ce très beau projet est à nouveau une illustration d'une collaboration remarquable entre les trois parties signataires de la convention de mécénat : la Fondation du temple réformé de l'Oratoire, la Fondation du Protestantisme et la direction du Patrimoine et de l'Histoire de la Ville de Paris.

Les noms de 19 pasteurs supplémentaires ont été peints dans la grande sacristie.

Allocation versée : 141 850 €



Une nouvelle collecte au profit du temple d'Anduze

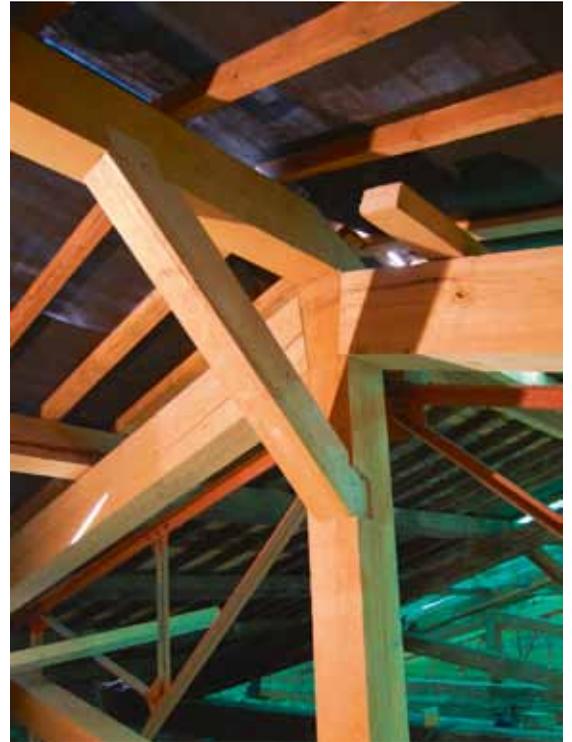
Le projet de rénovation du temple d'Anduze, **temple emblématique des Cévennes**, se prolonge.

Dans notre rapport d'activités 2023, nous vous présentions les défis de la rénovation du temple d'Anduze, financée à 90 % par l'État, propriétaire des lieux. Pour compléter les travaux et ainsi installer un nouveau chauffage et adapter le lieu pour l'organisation de manifestations culturelles de grande ampleur, de nouveaux fonds étaient nécessaires.

En effet, ce temple est **l'un des plus grands de France** et dispose de la salle de spectacle la plus vaste de toute la région. Concerts d'orgue, expositions d'art organisées par la Mairie, exposition permanente du Musée du Désert, vitrine du musée d'Anduze font partie de la programmation habituelle. Le projet a remporté le **prix Sésame de la Fondation du Patrimoine**, pour un montant de 20 000 euros.

Le projet est soutenu par la fondation individualisée Maurice Longeiret. Des articles ont été publiés dans le *Midi Libre* et *Objectif Gard*, et une émission de radio a évoqué le projet.

Après avoir été fermé pendant plus de cinq ans, le temple d'Anduze a pu rouvrir ses portes. Une belle inauguration du site s'est tenue le 31 août 2024, en présence de nombreuses personnalités, dont les élus locaux, ainsi que le président et le secrétaire général de la Fédération protestante de France. La journée a été animée par plusieurs concerts dont celui de clôture, donné par le Chœur polyphonique de Montpellier. Des travaux doivent encore se poursuivre pour pouvoir accueillir convenablement les fidèles.



Budget global : 1 200 000 €

Objectif de collecte : 100 000 €

Le temple
d'Anduze dans
sa grande phase
de rénovation

Allocation versée: 11 760 €



Réduire la consommation énergétique d'une paroisse

L'Espace protestant Théodore Monod à Lyon a engagé des **travaux d'optimisation énergétique**.

Bien que l'Espace protestant Théodore Monod soit de construction récente (2007), la chaudière à gaz arrive en fin de vie. La paroisse de l'Église protestante unie de l'Est lyonnais s'est donc interrogée sur son remplacement. Aidée du groupe Église verte, elle s'est d'abord penchée sur la possibilité de chauffer le temple par géothermie. Malheureusement, un premier diagnostic a révélé les coûts dissuasifs des forages et de l'entretien.

■ Diviser par sept la consommation électrique

La paroisse s'est orientée vers d'autres solutions pour rendre son temple moins énergivore. Tout d'abord, installer une pompe à chaleur pour

remplacer la chaudière à gaz et l'adapter aux usages (par exemple, le temple n'est utilisé que du jeudi au dimanche). Ensuite, optimiser la ventilation pour qu'elle ne fonctionne pas 7 jours sur 7. Enfin, remplacer les ampoules par un éclairage LED, ce qui permet de diviser la consommation électrique par sept.

Pour Jean-Paul Kovalevsky, président du conseil presbytéral, « il est important que ce soit un projet collectif et pas seulement la mission du responsable bâtiment de la paroisse ». Côté financement, une levée de fonds réalisée à travers la fondation individualisée Martin Bucer a permis de récolter 11 760 euros, montant de l'allocation versée.

Espace Théodore Monod de l'Église protestante unie de l'Est lyonnais.



3 allocations versées

pour un montant total de 84 800 €

Un coup de jeune pour le Centre chrétien de Gagnières

Nouvelles fenêtres, achat de mobil-homes et rénovation des douches, cette année, le centre a profité d'un rafraîchissement bienvenu.

Depuis les années 1970, le Centre chrétien de Gagnières, dans le Gard, accueille des rencontres dans l'objectif de travailler à l'unité des chrétiens entre catholiques, protestants et orthodoxes, et d'approfondir les racines juives de la foi.

Ainsi, des **séminaires** y sont régulièrement organisés, surtout l'été grâce aux deux immenses chapiteaux pouvant accueillir 300 à 1 000 personnes. Les familles peuvent également venir y **passer des vacances** pour se reposer et se ressourcer.

Mais pour poursuivre sa mission, le centre avait besoin de rénover ses capacités d'accueil et

d'hébergement. Ainsi, à travers trois allocations versées par l'intermédiaire de sa fondation individualisée, il a été possible de changer 20 fenêtres de ses bâtiments « en dur », d'acheter 6 mobil-homes d'occasion pour remplacer de trop vieilles caravanes, et d'entièrement rénover l'espace sanitaire du camping. En effet, le risque d'inondation étant élevé, il est devenu indispensable d'installer des blocs sanitaires parfaitement étanches, pour que l'eau ne puisse plus circuler d'une douche à une autre.

Le centre se modernise pas à pas, comme ici avec la cuisine d'été dans l'esprit guinguette.

S'engager pour la culture et la vie sociale



Un bibliobus pour la Guyane

Grâce à ce nouvel outil, **l'Alliance biblique** diffuse la culture aux portes des habitants guyanais.

Budget global : 8 000 €

Allocation versée : 6 000 €



En Guyane, de nombreux villages sont isolés et inaccessibles. Il est très difficile pour la population de se procurer des bibles ou de la littérature chrétienne, alors que la plupart des habitants sont profondément croyants, toutes dénominations confondues (catholiques, protestants, évangéliques). L'Alliance biblique locale, en partenariat avec la Ligue pour la lecture de la Bible, a décidé d'investir dans un bibliobus, c'est-à-dire une camionnette qui fait office de bibliothèque et qui permet de rendre la littérature accessible aux populations isolées.

Malou Sophie-Bonnet, référente pour l'Alliance biblique en Guyane témoigne : « Ce qui nous

anime, c'est de **mettre la Bible à la portée de tous**. Les distances sont importantes et il n'y a pas de transport public. Et je ne parle même pas des endroits où il faut se rendre par le fleuve ou en avion. Il y a donc un véritable défi à relever. Alors, quand le bibliobus pointe son nez dans un village, les habitants sont tellement contents de nous voir venir que leur joie nous encourage pour la suite ».

Une allocation de 6 000 euros versée par la fondation individualisée FLAM à l'Alliance biblique a couvert les frais de déplacement du bus, ainsi que l'installation de la climatisation et l'achat d'un auvent avec des chaises.

Le passage du bibliobus est très attendu par les habitants, notamment dans les villages les plus isolés.

Objectif de collecte : 120 000 €



Allocation versée : 30 000 €

Les Éclaireuses et Éclaireurs modernisent leur outil informatique

En 2024, les membres du mouvement du scoutisme se sont dotés de plusieurs logiciels qui devraient faciliter la gestion de leurs projets. Ainsi, les deux comptables travaillent désormais avec le logiciel Sage 100 et non plus avec Ciel.

Quant au nouveau système d'information, de nouveaux modules vont être développés au fur et à mesure. L'allocation versée en 2024 a déjà permis de mettre en place les modules « finances » et « événements » dans le but de simplifier les tâches effectuées par les bénévoles et de renforcer la proximité entre les membres des Éclaireuses et Éclaireurs unionistes de France (EEUdF).



Deux orgues en un

L'association **Chamades, les amis de l'orgue du temple de Sanary** œuvre pour la construction et la rénovation d'un orgue à partir de deux instruments existants actuellement à Sanary-sur-Mer.

En effet, le premier orgue, créé par le pasteur et musicien Pierre Vallotton (1917–2015), se distingue par sa façade spectaculaire, ses quatre claviers, sa pédale et ses 31 jeux. Malheureusement, il a été endommagé par des inondations. En réponse à ces dégâts, le facteur d'orgue Pascal Quoirin, apprécié pour ses constructions et restaurations des plus célèbres orgues du monde, a élaboré un projet de restauration visant à tirer parti des meilleurs composants encore utilisables.

Pour finaliser la construction du nouvel instrument, il se servira du deuxième orgue installé actuellement dans le temple de Sanary.

Ce projet de reconstruction, soutenu par la fondation individualisée Martin Bucer, permettra d'offrir aux élèves du conservatoire un outil d'apprentissage de qualité. Il favorisera également l'organisation d'activités culturelles et pédagogiques, contribuant ainsi au rayonnement de la musique d'orgue à Sanary et dans toute la région.

L'orgue construit par Pierre Vallotton dispose de quatre volets peints par sa soeur Annie Vallotton, artiste peintre et illustratrice de livres religieux.



Allocation versée : 15 000 €

Des concerts de haut vol pour des personnes handicapées

En 2017, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de John Bost, une association a vu le jour pour organiser des concerts de musique classique de très haut niveau, à destination des résidents de la [Fondation John Bost](#) en Dordogne. Ces personnes très lourdement handicapées entretiennent avec la musique un lien particulier et fortement thérapeutique. Ainsi, depuis huit ans, [l'association Paroles et musiques 24](#) organise pour eux une demi-douzaine de concerts par an, avec des musiciens de renommée internationale.

La présidente, Dominique Mignon, se souvient avec émotion d'un clarinettiste virtuose, mondialement connu, faisant découvrir les personnages du chat et du canard de *Pierre et le loup* aux résidents.

■ La musique pour thérapie

Elle évoque également, l'impact positif des mélodies sur les personnes en situation de handicap. « Je me rappelle quelqu'un qui avait des mouvements incontrôlés du corps, mais qui, le temps d'un concert de piano et harmonium, n'a pas bougé du tout. Ou encore cette résidente grabataire et incapable de bouger qui a réagi aux mélodies. On voit que la musique leur plaît et que ça les rend heureux » conclut-elle.

L'association [Paroles et musiques 24](#) organise des récitals de musique classique pour les résidents de la [Fondation John Bost](#).

Concert
« Paroles et
Musiques 24 »
au Temple de
la Fondation
John Bost, mars
2025, par le
choeur Scola
Cantorum de
la basilique
St-Sernin de
Toulouse.



« *Le succès des parcours repose sur des équipes bien formées* »

Objectif de collecte: 51 200 €

8000 bénévoles

60 délégués départementaux

30 journées de formation initiale



Former et animer les bénévoles des Parcours ALPHA

Les Parcours Alpha sont des séries de rencontres ouvertes à toutes et tous, permettant d'**explorer la spiritualité et les grandes questions de la vie**. Pour les animer, les bénévoles et les délégués départementaux bénéficient d'outils et de techniques d'animation.

Créée en 2001, l'association Cours Alpha France est une association loi de 1901, qui a pour objet la diffusion des valeurs et de la pensée chrétiennes et la mise en valeur du patrimoine culturel chrétien. Dans une ambiance conviviale, chaque rencontre aborde une question différente, suivie d'échanges en petits groupes. Organisés dans plus de 700 lieux en France (cafés, églises, maisons, aumôneries, prisons), ces parcours sont également disponibles en ligne.

Le **succès des parcours** repose sur des équipes bien formées, capables d'accueillir, écouter, animer des groupes, gérer des conflits ou encore prendre la parole en public. Pour cela, la formation et l'accompagnement des 15 000 bénévoles, ainsi que des 60 délégués départementaux sont essentiels. Ces derniers ont un rôle clé, puisqu'ils sont détenteurs d'une expertise en

matière d'ingénierie de formation et accompagnent les équipes de bénévoles.

L'objectif est d'organiser chaque année **30 journées de formation initiale**, complétées par de nombreux modules de formation continue en ligne (une soixantaine de formations à distance). Pour les délégués départementaux, la formation comprend une **rencontre nationale annuelle** de trois jours, avec des ateliers, des moments d'accompagnement et de co-développement. Ces sessions sont animées par un formateur de l'équipe nationale, abordant des thématiques telles que la gestion de projet, l'évaluation et l'animation d'équipes.

Ce programme de formation des bénévoles a débuté en avril 2024 et est soutenu directement par la Fondation du Protestantisme.

Illustration d'un début de journée de formation.



Objectif de collecte sur 5 ans : 360 000 €

L'équipe de l'Envol 64 se renforce

Fondée en 2017, cette école accueille des enfants de 3 à 15 ans, de la maternelle au collège, à Serres-Castet (64).

C'est un **établissement privé confessionnel** protestant hors contrat, géré par une association loi 1901 à but non lucratif. Il est animé par des professionnels de l'éducation et des bénévoles partageant des valeurs de bienveillance, d'excellence, de liberté, et une vision commune de l'éducation.

Afin d'assurer un accueil à toutes les familles et tous les enfants, quels que soient leurs horizons (culturels, sociaux, religieux), l'Envol 64 intègre des **méthodes pédagogiques variées** (Montessori, Freinet, Singapour). En parallèle, plusieurs modules facultatifs sont dispensés : éveil à la foi, réflexion et débats citoyens. Basés sur les fondements des valeurs chrétiennes, ils ont pour objectif de former les citoyens de demain, afin qu'ils deviennent responsables et engagés au service des autres.

En pleine croissance ces dernières années, l'école a emménagé dans de nouveaux locaux en 2021 et a ouvert une nouvelle classe de collège. Pour accompagner ces évolutions, elle a recruté un enseignant supplémentaire, ainsi qu'un responsable administratif. Ce projet est directement soutenu par la Fondation du Protestantisme.

L'Envol 64 accueille 75 élèves dans quatre classes de niveaux primaire et collège.

Un bus pour des institutrices malgaches

La fondation individualisée **Un Cœur et des Mains** a financé l'achat d'un véhicule à Madagascar pour que les enseignantes ne viennent plus travailler à pied.

Le minibus permet de transporter 8 personnes.

« Donne du poisson à quelqu'un, il aura à manger un jour. Apprends-lui à pêcher, il aura à manger toujours. » C'est sur la base de cette maxime populaire que Fabienne et Serge Herrbrech ont créé la fondation individualisée Un Cœur et des Mains, quand ils ont vendu leur entreprise pour partir à la retraite. Aujourd'hui, leur fondation finance deux projets de codéveloppement en Afrique : une ferme pédagogique au Sénégal et une école à Madagascar, en partenariat avec l'ONG malgache Madatafita.

Cette année, leurs fonds (12 000 euros) ont servi à acheter un bus pour transporter les enseignantes de l'école de Manambotra à Madagascar. Serge Herrbrech raconte : « Jusqu'à présent,

les institutrices faisaient le chemin à pied entre leur domicile et leur travail. Ces femmes étaient très courageuses. Il s'agissait d'un trajet en pleine brousse, de 16 km aller-retour, ce qui représentait 4 h par jour ! ». Le seul moyen de transport possible était le bateau, mais les heures de départ aléatoires et les conditions de navigation incertaines pendant la saison des pluies étaient difficilement compatibles avec les horaires de l'école. L'achat d'un bus pour transporter les enseignantes est apparu comme une aide précieuse. Désormais, elles peuvent ainsi consacrer toute leur énergie à la prise en charge des élèves.

Aujourd'hui, l'école accueille 300 enfants, supervisés par 28 salariés (enseignantes, personnel d'entretien, gardiens et personnel administratif). Elle est également dotée d'une maison familiale, ouverte 7 jours sur 7, qui accueille une vingtaine d'enfants en très grande précarité familiale (alcool, décès de l'un des parents, violence conjugale, maladie, etc.)

Allocation versée : 12 000 €



■ Du côté du Sénégal

En parallèle, Un Cœur et des Mains intervient au Sénégal, où la ferme Beer Shéba a transformé le désert en un jardin. Serge Herrbrech se réjouit : « On a trouvé de l'eau à 100 m de profondeur ! Aujourd'hui, ce sont 100 personnes qui vivent sur le site ».



Allocation versée: 12 530 €

Un séminaire pour les engagés des aumôneries des établissements sanitaires et médico-sociaux

Les 12 et 13 octobre 2024, **une formation sur le thème du pardon** s'est tenue au Lazaret à Sète. Elle a rassemblé plus d'une centaine de personnes impliquées dans les services d'aumônerie.

Séminaire qui s'est déroulé à Sète les 12 et 13 octobre, avec la présence de Eliane Chazalet, aumônière de la Maison de retraite protestante de Montpellier.

Soutenue par la fondation individualisée Martin Bucer, cette rencontre a réuni des bénévoles, des pasteurs et des étudiants de l'aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux. Au-delà des **échanges de pratiques** et des **retours d'expérience** sur des situations concrètes, ce week-end a permis de vivre un temps fort collectif, dans une atmosphère de partage et de réflexion. Le groupe Tehillah Gospel a d'ailleurs accompagné l'événement par des cantiques lors des temps spirituels, du culte et par un concert le samedi soir.

Afin de permettre la participation du plus grand nombre, l'objectif était de proposer **un week-end à un coût accessible**, ce qui a nécessité un soutien financier. Ce rendez-vous a également servi de vitrine pour la mission de l'Aumônerie protestante des cliniques de Montpellier, en mettant en lumière son engagement auprès des personnes malades, handicapées ou âgées.

Porter la solidarité au-delà des frontières



Soutenir le Collège protestant français de Beyrouth

Grâce aux dons récoltés, le Collège protestant français de Beyrouth a pu poursuivre ses missions.

La fondation individualisée Collège protestant français – Actions Liban a réussi à lever 35 000 euros de fonds pour faire fonctionner cet établissement hors norme à Beyrouth. Existant depuis 1862, et repris par Présence protestante française au Liban en 1925, l'établissement scolaire regroupe aujourd'hui 1 500 élèves de la petite section de maternelle à la terminale. Il dispense ses enseignements en langues française, anglaise et arabe, est conventionné par l'Agence de l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) avec une ouverture culturelle décisive sur le Liban.

L'objectif de la levée de fonds était de conforter le bon fonctionnement du collège, autour des trois axes de son projet d'établissement.

■ Axe 1 : confiance et bienveillance

Dans cet établissement inclusif, chaque élève peut réussir grâce à des professionnels de l'enseignement engagés et des parents d'élèves qui s'impliquent dans cette communauté éducative.

■ Axe 2 : respect et promotion des valeurs humaines et environnementales

L'école met l'accent sur l'égalité, la tolérance et le respect, ainsi qu'une forte innovation pédagogique. La responsabilité écologique est également de mise.

■ Axe 3 : excellence à tous niveaux

Avec un enseignement en langues française, arabe et anglaise et la possibilité de pratiquer un sport de haut niveau.

Les dons récoltés ont été affectés à deux postes : la rémunération des enseignants pour 30 000 euros et l'allocation de bourses d'études pour 5 000 euros répartie sur cinq ans pour un élève qui choisit d'aller étudier en France.

Le collège protestant français-Actions Liban, établissement scolaire international situé à Beyrouth.

Allocation versée: 35 060 €



Allocation versée : 17 971 euros

Secourir les déplacés au Nord-Kivu

À Goma, la situation des déplacés est cauchemardesque, mais Le Service d'entraide et de liaison (Le SEL) intervient pour **aider les familles** sur le plan alimentaire, sanitaire et psychologique.

« La loi n'existe pas. La vie de l'homme est prise comme [celle d'] un vaurien. Nous vivons dans un monde de terreur. » C'est ainsi qu'un pasteur de Goma, dans le nord du Kivu, en République démocratique du Congo, décrit la situation actuelle. Dans ce pays, l'ONG Le SEL est en lien avec l'association chrétienne Bana Ya Kivuvu, qui signifie « enfants de l'espoir ». Ce partenaire congolais est lui-même en contact sur place avec le Centre d'accompagnement psychosocial et du codéveloppement (CAPCO). Ces deux partenaires ont uni leurs efforts pour lancer l'**initiative Umoja Kwa Goma**, qui signifie « unité et solidarité pour Goma » en langue swahilie.

L'objectif est de prendre en charge certains déplacés liés à la guerre, notamment les femmes et les enfants qui sont toujours les plus vulnérables dans une situation de chaos. Beaucoup d'entre eux sont hébergés dans des églises, chez l'habitant ou bien dorment à la rue.

■ Une aide d'urgence

L'initiative Umoja Kwa Goma est parvenue à venir en aide à 150 familles. L'allocation de 17 971 euros versée par la fondation individualisée SEL a permis d'offrir une aide alimentaire de base et des kits d'hygiène, ainsi que des vêtements pour une centaine d'enfants âgés de 0 à 15 ans. Cette allocation a également permis de distribuer des



matériels de protection ainsi que de la literie, pour ne plus dormir à même le sol. Enfin, les deux travailleurs sociaux, le psychologue et les 10 bénévoles du CAPCO ont pu offrir un soutien social et psychologique d'urgence ainsi que des activités de soins post-traumatiques.

■ Le cauchemar continue

Malheureusement, toutes ces interventions ont eu lieu au printemps-été 2024, avant que la ville de Goma ne tombe aux mains des rebelles. Depuis, Le SEL nous décrit une situation encore plus cauchemardesque, mais maintient coûte que coûte son soutien aux partenaires sur place. Un des défis principaux des femmes et enfants accompagnés a été la destruction de leurs logements ayant provoqué leur fuite. En effet, avant la prise de la ville de Goma par le M23, des camps de déplacés internes avaient été construits, mais ils ont depuis été détruits.

Aujourd'hui, le CAPCO aide surtout ses bénéficiaires à trouver des moyens de transport pour revenir discrètement dans les ruines de leurs anciennes habitations, où ils vivent à nouveau, protégés de la pluie et du soleil par des bâches. Les kits alimentaires et d'hygiène sont d'autant plus cruciaux, mais encore plus l'aide psychologique d'urgence aux femmes et aux adolescentes victimes de violences sexuelles.

Le SEL participe à l'organisation de l'aide humanitaire d'urgence, comme ici à Goma.

Allocation versée : 10 000 €

113 familles aidées

Fonds Solidarité Protestante

Soutenir les familles déplacées du Sud Liban, en partenariat avec le Synode arabe

Depuis l'intensification du conflit entre Israël et le Hezbollah, l'**Action chrétienne en Orient (ACO)** est en lien étroit avec ses partenaires au Liban pour coordonner l'aide apportée à la population locale.

Face aux déplacements massifs de population provoqués par les bombardements israéliens, les Églises locales se sont mobilisées pour accueillir et soutenir les déplacés, dans un contexte de crise économique et politique majeure.

La principale Église protestante libanaise, le **Synode arabe** (*National Evangelical Synod of Syria and Lebanon*) agit à travers son ONG, *Compassion Protestant Society (CPS)*, pour venir en aide aux familles du Sud Liban déplacées par le conflit déclenché après les attaques du 7 octobre 2023.

En réponse aux destructions, CPS a d'abord apporté **une aide financière mensuelle** à 113 familles déplacées parmi les plus vulnérables, afin de couvrir leurs besoins essentiels (alimentation, soins médicaux, etc.). Ce soutien sur le long terme leur a permis de surmonter une partie des difficultés liées à leur situation et de retrouver un minimum de stabilité. Au-delà de l'aspect matériel, cette aide représente également **un accompagnement sur les plans émotionnel et spirituel**.

Renforcer la résilience des enfants en Israël

Après l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, le **mouvement de scoutisme hébreu Tzofim** a soutenu les enfants israéliens en situation post-traumatique.



Fort de 230 groupes de scoutisme répartis sur tout le territoire israélien, Tzofim est **le mouvement de jeunesse le plus important du pays**, accueillant des enfants âgés de 9 à 18 ans. Lors de l'attaque du Hamas, de nombreux jeunes et enfants ont été frontalement impactés : beaucoup ont perdu un proche, les habitants de certaines régions ont été confinés, alors que dans tout le pays, les écoles ont d'abord été fermées puis progressivement réouvertes.

■ État de choc

Dans ce contexte, les chefs scouts ont constaté parmi les enfants de nombreux syndromes post-traumatiques : état de choc, panique, crises d'angoisse, deuil, etc. Pour y faire face, le mouvement Tzofim a souhaité recruter des travailleurs sociaux et des thérapeutes professionnels pour accompagner les enfants dans leurs états émotionnels et les guider vers leurs propres capacités de résilience. Ces recrutements ont pu avoir lieu grâce à une allocation de 1500 euros versée en 2024 par le fonds Solidarité Protestante en France.



Les travailleurs sociaux et thérapeutes ainsi embauchés sont d'abord intervenus auprès des jeunes évacués du kibboutz Kfar Aza, avant de cibler leur présence plus spécifiquement sur les enfants des villes d'Ashkelon, Ashdod, Sderot et Netivot.

■ Tzofim : des débuts à aujourd'hui

Tzofim préexiste à la création de l'État d'Israël. Mouvement de scoutisme engagé dans le sionisme de l'entre-deux-guerres, il a accompagné les premières colonies et la création de l'État hébreu. Il en défend les valeurs démocratiques dans un positionnement apolitique et non-partisan, enseignant à ses membres à cultiver une vie de groupe démocratique, à préserver la dignité et la liberté humaines. Il œuvre à créer un dénominateur commun pour des êtres humains « différents et égaux » au sein de la société israélienne actuelle. Il vise à transmettre « la responsabilité et la résilience sociales » tout en préservant l'héritage et la culture du peuple juif.



Allocation versée : 1 500 € au total

Scouts
faisant partie
du mouvement
israélien Tzofim,
Solidarité
Protestante.

Zoom sur les sources de financement

La Fondation du Protestantisme met son équipe et ses compétences à disposition pour développer des projets à caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel.

Ce soutien moral et matériel se manifeste notamment par un accompagnement dans la recherche et la mobilisation de diverses sources de financement : dons, legs, donations, assurances-vie, mécénat d'entreprise, autres fondations publiques et privées, etc.



→ La collecte de dons

C'est la méthode choisie et privilégiée depuis l'origine de la Fondation. Ce mode de financement participatif permet de financer des projets bien particuliers par des campagnes d'appel aux dons. Ces collectes sont le moyen de réunir et de fédérer des communautés autour de causes porteuses de sens. Il peut s'agir d'un don pour soutenir une fondation individualisée en particulier, ou bien l'un des fonds thématiques (Solidarité Protestante, Jeunesses et Relève, Accessibilité Universelle et Culture Protestante).

→ Les legs et les donations

Ils représentent la deuxième source de financement de la Fondation. Ces dispositions sont des moyens d'assurer la transmission d'un patrimoine à un ou plusieurs bénéficiaires. La Fondation du Protestantisme, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des biens immobiliers (appartement, maison...), comme des biens mobiliers (liquidités, tableaux...). La donation s'effectue du vivant du donateur, tandis que le legs s'effectue par testament, qui ne prendra effet qu'à son décès.

→ L'assurance-vie

La Fondation du Protestantisme ou l'une de ses fondations individualisées peut être portée comme bénéficiaire d'une assurance-vie, qui est un contrat d'épargne à souscrire auprès d'une banque ou d'une société d'assurance.

→ Le mécénat d'entreprise

Jusqu'alors peu significatif, le mécénat d'entreprise tend à se développer au sein de la Fondation. En effet, d'une part, les nouveaux fonds thématiques encouragent au financement de projets qui ne sont pas uniquement tournés vers le monde protestant, avec des cofinancements publics et privés. D'autre part, compte-tenu des évolutions légales, les entreprises cherchent à financer des projets dans le cadre de l'application de leur politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Certaines d'entre elles ont d'ailleurs leur propre fondation abritée au sein de la Fondation du Protestantisme.



Nos garanties pour les donateurs

1

Une affectation vers des projets qui vous ressemblent

Choisissez de donner pour les causes qui vous touchent le plus grâce aux quatre fonds thématiques : Solidarité Protestante, Accessibilité Universelle, Jeunesses et Relève, Culture Protestante.

2

La certification d'une bonne gestion

La Fondation du Protestantisme est régie par un cadre légal très clair qui requiert les contrôles d'un commissaire aux comptes et de la Cour des comptes.

3

L'attention et les conseils d'une équipe d'experts

Les salariés et les bénévoles de la Fondation du Protestantismes, experts dans leurs domaines d'activités, sont présents pour vous accompagner dans votre générosité en vous aidant à cibler des projets, tout en vous conseillant sur l'aspect juridique et fiscal.

4

Des réductions d'impôts

Donner à la Fondation du Protestantisme et à ses fondations individualisées permet une réduction d'impôt de 66 % du montant du don pour l'impôt sur le revenu (IR), 75 % au titre de la fortune immobilière (IFI) et 60 % pour l'impôt sur les sociétés (IS).

Information financière 2024

Rapport du trésorier



Christian Klein,
trésorier

L'année 2024 fut marquée sur le plan économique en France par une croissance du produit intérieur de +1,1 %, croissance soutenue notamment par l'effet des Jeux olympiques de Paris. En ce début d'année 2025, d'importantes tensions commerciales internationales ont conduit la Banque de France à réviser à la baisse ses prévisions de croissance à 0,7 % pour l'année en cours.

En 2024, la Fondation du Protestantisme a abrité un nombre inchangé de 65 fondations individualisées.

Sur le plan de la distribution de fonds, le montant total des fonds alloués est en hausse, passant de 4,5 M€ en 2023 à 4,73 M€ en 2024.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à 136,3 M€, en diminution d'1 %.

Au passif du bilan, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (62 %), fonds dédiés et reportés (15 %) et d'emprunts bancaires (21 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2024 à 28,8 M€ contre 29,7 M€ un an auparavant.

À l'actif du bilan le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 93 M€ en baisse de 1 %. Le poste trésorerie et placements augmente d'1,9 %, à 35,6 M€.

La gestion de trésorerie des différents secteurs d'activité de la Fondation – fondations individualisées, organismes agréés et services communs – est désormais pour l'essentiel mutualisée. La politique de placement est arrêtée

par le comité des finances. Il rend compte de ses options ainsi que du respect des règles prudentielles de liquidité et de sécurité des placements, au conseil d'administration de la Fondation.

Du côté des produits d'exploitation, les encaissements de dons, legs et assurances-vie ressortent en augmentation à 5,22 M€ en 2024 contre 4,10 M€ en 2023. Les revenus du patrimoine immobilier totalisent 2,86 M€ en 2024 contre 2,62 M€ en 2023.

Du côté des charges d'exploitation, le poste des aides financières financées par des ressources collectées auprès du public s'établit à 4,73 M€ contre 4,11 M€ en 2023.

Le résultat annuel 2024 ressort en déficit de 635 K€ contre un excédent de 1 043 k€ en 2023. Outre un effet de consolidation de 8 k€, ce résultat négatif se répartit comme suit :

- à hauteur de -235 k€ au niveau du siège suite à l'impact du versement en 2024 à un légataire d'une partie d'un legs reçu par la Fondation (550 k€) et comptabilisé en produits lors des exercices 2018 et 2021 ;
- à hauteur de -392 k€ au niveau des fondations individualisées, exprimant l'insuffisance de fonds dédiés de certaines fondations individualisées, ces derniers ne pouvant compenser l'entièreté de leur résultat déficitaire.

Depuis le début de l'année 2025, l'activité de la Fondation s'est déroulée sans événements post-clôture susceptibles de remettre en cause ces comptes 2024. L'ensemble de ces comptes a été revu par le Cabinet Forvis-Mazars que nous tenons à remercier ainsi que la direction et les salariés de la Fondation du Protestantisme pour le travail accompli en 2024.

Bilan synthétique

ACTIF (en €)	Brut	Amort. et provisions	Net 2024	Net 2023	PASSIF (en €)	Net 2024	Net 2023
Immobilisations incorporelles	93 438	93 438		1 358	Fonds propres sans droit de reprise	70 162 742	69 793 932
Immobilisations corporelles	108 310 868	15 287 380	93 023 488	93 709 864	Fonds propres avec droit de reprise	736 580	736 580
Biens reçus par Legs ou donation destinés à être cédés	371 667	-	371 667	1 346 295	Réserves	1 245 039	1 118 443
Immobilisations financières	4 923 349	605 560	4 317 789	2 701 926	Report à nouveau	4 610 690	3 734 228
ACTIF IMMOBILISÉ	113 699 323	15 986 378	97 712 944	97 759 443	Résultat	-635 706	1 043 082
					Situation nette (sous-total)	76 119 343	76 426 264
					Fonds propres consommables	525 382	525 382
					Subvention d'investissement	7 786 558	8 124 199
					FONDS PROPRES	84 431 283	85 075 846
					FONDS REPORTÉS ET FONDS DÉDIÉS	19 802 202	19 371 745
					PROV. RISQUES ET CHARGES	249 636	231 843
Stocks et en-cours					Emprunts et dettes assimilées	29 856 506	30 677 856
Créances et comptes rattachés	3 772 003	1 090 366	2 681 638	4 371 117	Fournisseurs et comptes rattachés	690 950	390 746
Créances reçues par legs ou donation	218 314	-	218 314	656 045	Dettes des legs ou donations	2 809	1 077 811
Valeurs mobilières de placement	34 485 269	66 544	34 418 725	33 585 147	Autres dettes	224 905	5 975
Disponibilités	1 102 503	-	1 102 503	1 337 074	EMPRUNTS ET DETTES	30 775 170	32 152 388
Charges constatées d'avance	213 443	-	213 443	246 812	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 089 275	1 123 817
ACTIF CIRCULANT	39 791 532	1 156 910	38 634 622	40 196 195	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	136 347 566	137 955 638
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	153 490 854	17 143 288	136 347 566	137 955 638			

Compte de résultat synthétique

(en €)	2024	2023
Ventes de biens et services	2 864 856	2 621 351
Subventions d'exploitation		
Consommation de la dotation consommable	0	14 897
Dons manuels	3 696 713	3 771 671
Mécénat	122 617	117 160
Legs, donations et assurances-vie	1 398 494	194 110
Contributions financières	-	30 470
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 307 197	1 108 582
Utilisations des fonds dédiés	2 371 366	2 168 615
Autres produits	116 906	116 088
Produits d'exploitation	11 878 149	10 142 942
Achats de marchandises	15 716	2 772
Autres achats et charges externes	1 462 041	1 115 478
Aide financière	4 734 540	4 111 970
Impôts, taxes et versements assimilés	751 355	695 543
Salaires, traitements et charges sociales	526 610	421 276
Dotations aux amortissements	2 054 579	1 959 590
Dotations aux dépréciations et aux provisions	299 196	101 602
Reports en fonds dédiés	3 033 412	2 768 052
Autres charges	656 169	1
Charges d'exploitation	13 533 618	11 176 284
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 655 469	-1 033 342
Produits financiers	1 753 373	2 899 336
Charges financières	1 108 929	941 796
Résultat financier	644 444	1 957 540
RÉSULTAT COURANT	-1 011 026	924 198
Produits exceptionnels	408 806	451 594
Charges exceptionnelles	33 486	332 710
Résultat exceptionnel	375 320	118 884
TOTAL DES PRODUITS	14 040 328	13 493 873
TOTAL DES CHARGES	14 676 034	12 450 791
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-635 706	1 043 082

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Emplois (en k€)	2024	2023	Ressources (en k€)	2024	2023
1. Missions sociales	9 993	8 412	1. Ressources liées à la générosité du public	11 196	10 791
1.1. Réalisées en France	9 080	8 090	1.1. Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme	5 259	4 302	1.2. Dons, Legs et mécénat	5 218	4 083
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 822	3 788	Dons manuels	3 697	3 772
1.2. Réalisées à l'étranger	913	322	Legs, donations et assurances-vie	1 398	194
Actions réalisées par l'organisme	0	0	Mécénat	123	117
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	913	322	1.3. Autres produits issus de la générosité du public	5 978	6 708
2. Frais de recherche de fonds	83	59	TOTAL DES RESSOURCES	11 196	10 791
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	83	59	2. Reprises des provisions et des dépréciations	134	217
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0	3. Utilisation des fonds dédiés antérieur	2 371	2 169
3. Frais de fonctionnement	656	558	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL DES EMPLOIS	10 732	9 029	TOTAL	13 701	13 176
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	571	336	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	6 091	4 994
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 033	2 768	(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-636	1 043
Excédent de la générosité du public de l'exercice	-636	1 043	(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	54
TOTAL	13 701	13 176	Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	5 455	6 091

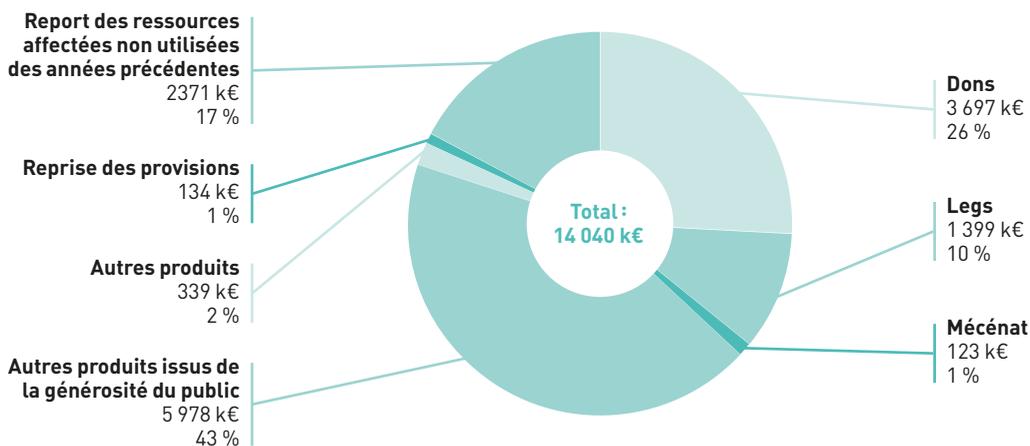
Synthèse 2024

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Produits (en k€)	2024	2023
Produits liés à la générosité du public	11 196	10 791
Produits non liés à la générosité du public		
Subventions et autres concours publics	339	318
Reprise sur provision et dépréciations	134	217
Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 371	2 169
Total des produits de l'exercice	14 040	13 494
Excédent ou déficit	-636	1 043

Nos ressources

La générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits) est notre principale source de financement puisqu'elle en représente 80 %.

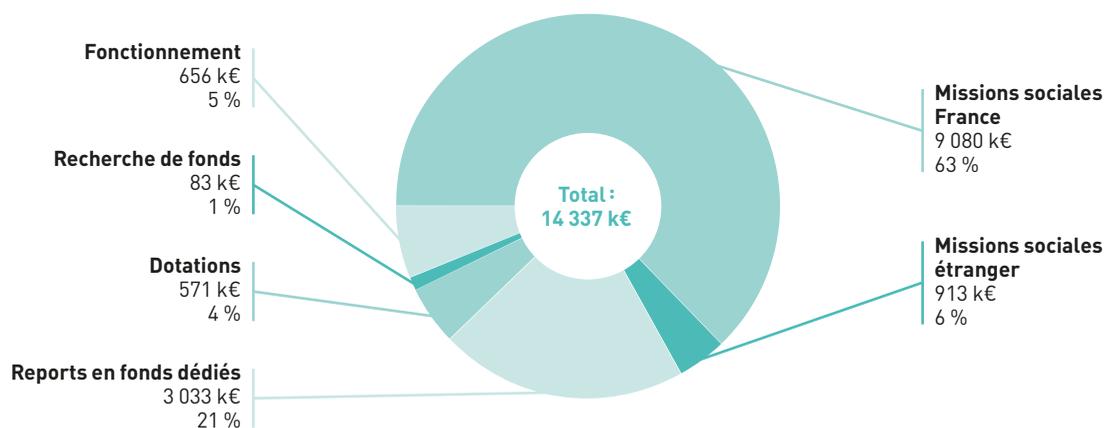


Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Charges (en k€)	2024	2023
Missions sociales	10 332	8 730
Frais de recherche de fonds	83	59
Frais de fonctionnement	656	558
Dotations aux provisions et dépréciations	571	336
Impôts sur les bénéfices		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 033	2 768
Total des charges de l'exercice	14 676	12 451

Utilisation des ressources

En 2024, la Fondation a engagé 9 993 k€ dans le cadre des missions sociales, en France et à l'étranger. Seulement 5 % du budget est consacré aux frais de fonctionnement.

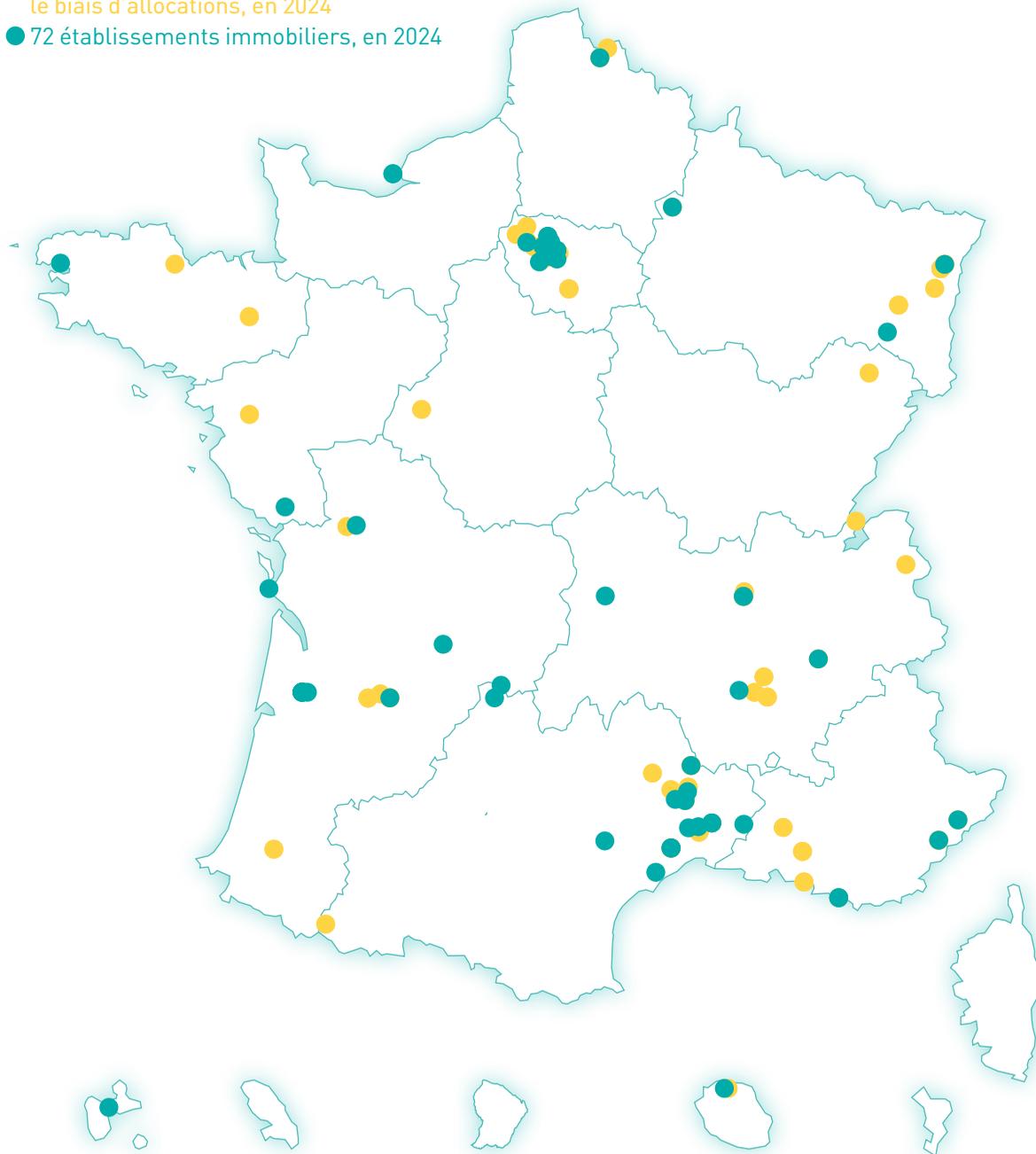


Les 65 fondations individualisées

65 fondations sont abritées au sein de la Fondation du Protestantisme en 2024. Elles ont été créées depuis l'origine en 2001 jusqu'en 2023. Elles se répartissent sur toute la France, en majorité à proximité des grandes villes et près des foyers historiques de la communauté protestante (Vallée du Rhône, Est de la France).

● 198 actions soutenues par le biais d'allocations, en 2024

● 72 établissements immobiliers, en 2024



1000 jours pour grandir

Soutenir et susciter des projets en lien avec le développement de l'enfance et l'accompagnement à la parentalité.

A Rocha

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de promouvoir, d'encourager et d'assurer la protection de la nature, de lutter contre les conséquences de son altération sur les populations démunies, de proposer des alternatives durables respectueuses tant des hommes que de l'environnement, de sensibiliser le public.

Accueil Partage Solidarité chrétienne

Favoriser, développer et promouvoir des actions dans un champ d'intervention sociale ou humanitaire, dans un esprit de partage solidaire.

ADRA France

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association ADRA-France.

Arc-en-Ciel – Les Mûriers

Recevoir et détenir le patrimoine foncier et immobilier de l'association Arc-en-Ciel – Les Mûriers qui avait pour objet d'agir en faveur des personnes handicapées.

ATFPO

Venir en aide à des personnes placées sous mesure de protection à l'ATFPO, tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et mesure d'accompagnement judiciaire et de participer au développement de l'Association tutélaire de la Fédération protestante des Œuvres.

Baptiste

Maintenir et valoriser les biens mobiliers et immobiliers, ainsi qu'acquérir ou recevoir tout autre bien à la demande du comité de suivi. Initier et soutenir les projets dans les domaines sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits notamment par l'ABEJ Fédération nationale.

Bernard Palissy

Soutenir l'association du Cours Bernard Palissy (collège-lycée sous contrat avec l'État) et contribuer à des projets ou initiatives d'ordre éducatif, scolaire et culturel dans le cadre du protestantisme.

Centre chrétien de Gagnières

Recevoir et détenir la propriété de l'ensemble immobilier dénommé Centre chrétien de Gagnières et veiller au respect de la finalité œcuménique et charismatique de ce lieu d'accueil, de rencontres et d'hébergement.

Centre d'action sociale protestant

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Centre d'action sociale protestant (CASP).

Communauté des Églises d'expression africaine en France

Permettre, soutenir et prolonger des projets portés par les institutions membres de la Communauté des Églises d'expression africaines en France (CEAF) ou en relation avec elle, ou la CEAF elle-même.

CPF – Action Liban

Soutenir et prolonger des projets portés par des institutions notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel au Liban et dans le Proche-Orient.

DEFAP – Mission et solidarités internationales

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Défap – Service protestant de mission.

Demoiselles Cuvier pour le logement

Poursuivre l'œuvre engagée par l'association protestante d'entraide fondée en 1825 notamment par la gestion de biens immobiliers.

Diaconat de Grenoble

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Diaconat protestant de Grenoble » notamment par l'achat des murs d'un magasin pour en faire le lieu pérenne de l'épicerie sociale ÉPISOL.

Diaconesses de Reuilly - Accompagnons la vie

Apporter dans une éthique spirituelle protestante des réponses à des besoins de société repérés ou émergents dans les domaines des soins des malades, l'éducation spécialisée et formation de la personne en difficulté, l'action sociale, notamment pour les personnes âgées, la formation des personnels des professions sanitaires et médico-sociales. Entretenir et gérer en conséquence tout établissement ayant un caractère analogue, recevoir, acquérir ou créer tout établissement de cette nature.

Eau vive 29

Initier, soutenir et prolonger les projets dans les domaines culturels, sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits par l'Association Eau vive.

Les 65 fondations individualisées

Éclaireuses Éclaireurs unionistes de France

Soutenir et prolonger les actions de l'association du même nom, et notamment le développement, la notoriété des EEUdF. Initier et soutenir le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Écosphère

Soutenir et susciter tous types d'action solidaires et collectives au travers de projets d'accompagnement dans les adaptations des modes de vies.

Entraide protestante de Reims

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association protestante d'entraide de l'Église réformée de Reims.

Entraide protestante du Havre

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Société protestante havraise de bienfaisance ».

Etienne Matter

Soutenir et promouvoir l'accueil, la protection, l'accompagnement et la réinsertion de personnes fragilisées et vulnérables.

Eugénie et John Bost

Soutenir et prolonger les actions conduites par la fondation reconnue d'utilité publique dénommée « Fondation John Bost ».

Familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne

Initier, soutenir et compléter des projets conduits dans le domaine de l'assistance et de la bienfaisance par l'Association familiale protestante d'entraide de Clermont-Ferrand et du Puy-de-Dôme.

FEDE

Initier et soutenir toute action concernant les étudiants protestants.

Fédération de l'entraide protestante

Soutenir et prolonger les actions conduites par la Fédération de l'entraide protestante et les associations qui en sont membres.

Fédération protestante de France

Soutenir des projets portés par les communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France, ou la fédération elle-même.

FLAM

Soutenir des projets portés par des associations et fondations protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel qui concourent au rayonnement du protestantisme en France.

Foi et Vie

Poursuivre l'œuvre engagée dès le début du xxe siècle par le pasteur Doumergue et les autres fondateurs de l'association du même nom, qui s'étaient donnés comme but « la culture spirituelle, par le rayonnement du message du protestantisme, et la participation à des projets d'action sociale ».

Fondation ACAT

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de lutter partout dans le monde contre la torture, les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et les exécutions capitales.

Fondation Cimade

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association œcuménique d'entraide La Cimade (Comité inter-mouvement auprès des déplacés) notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de La Cimade, initiant et soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Fondation de l'Armée du Salut

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toute autre association ou fondation poursuivant les mêmes buts.

Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France

Initier, soutenir et prolonger des projets en faveur des ministres du culte et personnels salariés des Églises protestantes de France, en relation avec la fondation reconnue d'utilité publique des ministres des Églises protestantes.

Fondation protestante française de Beyrouth

La Fondation protestante française de Beyrouth a pour objet, dans le respect des valeurs du protestantisme, de permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel en faveur des populations du Liban et plus généralement de tous les pays liés historiquement au Liban et d'apporter son soutien moral et matériel aux institutions qui contribuent à la réalisation de ces objectifs. Plus particulièrement, la fondation se fixe pour objet la construction et la gestion d'un Centre protestant à Beyrouth.

Foyer Joséphine Butler

Accompagner les jeunes mères isolées pendant leur grossesse et au-delà, y compris vers une réinsertion sociale, et veiller au développement de l'enfant, contribuer à la responsabilisation des jeunes femmes concernées.

Infirmerie protestante de Lyon

Soutenir et susciter tout type d'action d'intérêt général à caractère philanthropique et social visant à améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes recevant des soins, un traitement ou toutes autres actions médicales. Dans le cadre de sa mission, la fondation soutient et suscite toute action contribuant notamment à favoriser :

- les projets d'amélioration de la qualité du confort et de la vie des patients, en milieu hospitalier, lors des traitements ou à distance de ceux-ci, dans l'objectif d'une prise en charge globale et plus humaine, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de soins de support ;
- les programmes éducatifs visant à permettre l'information des soignants et du grand public sur les actions de soutien au patient à mener ;

- les missions d'accompagnement des patients et de leurs familles ;
- l'amélioration des conditions d'exercice des personnels de santé.

JACQIV

Initier et soutenir des projets portés par les communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France, par la Fédération protestante de France elle-même ou par les unions et œuvres membres du Conseil national des évangéliques de France ou par son conseil national lui-même.

Jean-Frédéric Oberlin

Soutenir et promouvoir la diffusion et le rayonnement de la pensée et de l'action du pasteur Jean-Frédéric Oberlin. Enrichir les collections du Musée Jean-Frédéric Oberlin (Musée de France), déjà dépositaire de collections du Musée alsacien de Strasbourg et de la paroisse protestante de Waldersbach. Soutenir et prolonger les actions du Musée Jean-Frédéric Oberlin de Waldersbach, ainsi que les actions des prédécesseurs et héritiers spirituels d'Oberlin.

L'Étoile

Soutenir, en France et à l'étranger, des actions d'entraide, de bienfaisance et développement et compléter et prolonger les actions de l'association culturelle de l'Église réformée de l'Étoile relatives à son propre patrimoine.

La Fortitude

Apporter aide et assistance à des personnes âgées aux ressources modestes, et plus particulièrement loger des personnes retraitées dans des logements convenables à un loyer inférieur à ceux du marché locatif.

Le Lazaret

Poursuivre l'œuvre engagée dès le milieu du XIXe siècle par les prédécesseurs de la Société anonyme civile des Bains de mer du Nouveau Lazaret fondée en 1888 et continuée par la SCI du Nouveau Lazaret.

Les Lavandes

Soutenir et susciter tous types d'actions concourant à renforcer le lien social et la solidarité au travers de projets de valorisation de l'environnement.

Ligue pour la lecture de la Bible

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Ligue pour la lecture de la Bible.

Maison d'Écoulandre

Recevoir, détenir et gérer un ensemble immobilier situé à Mouzeuil-Saint-Martin en Vendée (85370), anciennement propriété de la SCI Maison d'Écoulandre et dont la gestion est actuellement confiée à l'association Accueil d'Écoulandre occupante des lieux.

Martin Bucer

Conduire et soutenir des projets portés par les institutions membres de l'Église protestante unie de France, ou en relation avec elle, ou l'Église protestante unie de France elle-même.

Les 65 fondations individualisées

Martin Luther King Créteil

Favoriser l'essor du protestantisme et de ses valeurs, en France (notamment dans la ville de Créteil) ainsi qu'à l'étranger en contribuant au développement des activités, projets et actions d'une association culturelle protestante membre des Assemblées de Dieu et des ADFP (ex-UECE), d'une association de bienfaisance membre de la Fédération de l'entraide Protestante et d'une association culturelle dédiée au soutien des activités non prises en charges par les deux associations précédentes.

Maurice Longeiret

Soutenir les actions conduites par l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF), les associations rattachées à l'UNEPREF et celles qui se déclarent proches de l'UNEPREF.

Mission populaire évangélique de France

Soutenir l'action de l'association portant le même nom, membre de la Fédération protestante de France, ainsi que celle des fraternités qui, agréées par le Comité national de la Mission populaire, contribuent aux activités du mouvement conformément à la charte du mouvement de la Mission populaire évangélique de France.

Paul Ricœur

Soutenir financièrement toute action permettant de mieux faire connaître l'œuvre et la pensée de Paul Ricœur. Elle assure la mise en place et en valeur du « fonds Ricœur » nommément constitué par le don de Paul Ricœur à la bibliothèque de la Faculté libre de théologie protestante de Paris de l'ensemble de ses manuscrits, livres articles et bibliothèques de travail.

Portes Ouvertes

Soutenir, secourir et assister, tant au plan moral, que matériel, humanitaire et économique, tout individu victime, en quel qu'endroit du monde, de persécutions ou discriminations d'ordre physique, moral, social, éducatif ou professionnel, en raison de sa croyance chrétienne.

Projet d'Entraide CEVAA

Au sein des Églises de la CEVAA et au-delà (en France et à l'étranger), elle a pour but de soutenir des actions dans le domaine de la justice, des droits de l'homme et de l'intégrité de la création, de soutenir des actions de formation et d'éducation visant à développer une conscience citoyenne de partage et de solidarité, de soutenir des engagements pour un monde solidaire et réconcilié et de soutenir des actions de développement et d'entraide.

Protestante Cannoise

Soutenir les projets patrimoniaux, culturels et sociaux correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme et initiés par l'Église réformée de Cannes, ou toute œuvre ou tout mouvement en lien avec l'Église réformée de Cannes.

Protestantisme d'Aquitaine

Au nom de l'engagement social du protestantisme de la région bordelaise, soutenir et prolonger les actions des associations, fondations ou autre entité qui ont en commun les buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Protestantisme de Montpellier

Conduire, gérer et soutenir des projets notamment sociaux et culturels portés par des institutions – communautés, œuvres et mouvements – en relation avec l'Association culturelle de l'Église réformée de Montpellier (ou toute institution qui sera appelée à ses droits) ou celle-ci et correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Pro-Vision France

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées, à la construction, à la rénovation, et de manière générale au soutien des écoles, et notamment chrétiennes.

Réforme

Soutenir et pérenniser les actions de l'association Réforme qui a notamment pour mission de promouvoir et faire rayonner la pensée protestante en France et à l'étranger par tous les moyens, en particulier l'hebdomadaire Réforme.

Refuge protestant de Mazamet

Inspiré par l'esprit protestant d'accueil et d'accompagnement, la fondation Refuge protestant de Mazamet, a pour objet de permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser des actions ayant un caractère social, notamment d'aide aux personnes mises en difficulté par l'âge ou la maladie, patrimonial, éducatif, humanitaire ou culturel.

Saint-Jean

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dénommée « Association des œuvres de Saint-Jean », association loi 1901 reconnue d'utilité publique, notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de l'association, en soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions, notamment d'inspiration protestante.

Service d'entraide et de liaison (Le Sel)

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant d'améliorer les conditions de vie de personnes et de populations en situations de pauvreté dans les pays en développement et plus généralement tout projet en faveur d'actions correspondant aux buts mentionnés à l'article 1er des statuts de l'association Service d'entraide de liaison.

Sœurs de la communauté de Pomeyrol

Apporter son soutien moral et matériel aux Sœurs de la communauté de Pomeyrol, en accompagnement des projets de l'association.

Solidarités protestantes lyonnaises

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Entraide protestante de Lyon et toutes les associations qui voudront la rejoindre, accompagner et conforter l'action d'œuvres et mouvements animés notamment par les protestants, contribuer à assurer la poursuite des projets conduits par chacune de ces associations tout en développant la mutualisation des actions communes, initier et soutenir le développement de projets nouveaux, conduits ou non en partenariat avec d'autres institutions.

Temple réformé de l'Oratoire du Louvre

Compléter et prolonger les actions de l'Association presbytérale de l'Église réformée de l'Oratoire du Louvre (APEROL), en soutenant toute action contribuant sur les plans historique, culturel, patrimonial et social au rayonnement de l'Oratoire du Louvre et en promouvant l'approche libérale et inclusive du protestantisme.

Un Cœur et des mains

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation sociale œuvrant dans le département des Vosges, en France, en métropole et hors métropole à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées partout dans le monde.

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, notamment en soutenant le rayonnement et la notoriété de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, la mutualisation des actions communes au sein des institutions d'inspiration protestante d'Alsace et de Lorraine ou toute action ou projet de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine à la demande de son conseil.

Vaugirard 46

Reprendre et continuer les activités exercées depuis 1891 par l'Association des étudiants protestants de Paris (AEPP) au foyer pour étudiants sis 46 rue de Vaugirard (Paris 6e) et notamment soutenir en région parisienne un pôle universitaire permettant de développer une véritable animation étudiante à vocation internationale en partenariat avec d'autres associations étudiantes en France et à l'étranger, soutenir les projets spirituels, culturels ou humanitaires développés par des étudiants ou leur étant destinés, acquérir, recevoir, détenir et gérer tout bien affecté à cet objet, notamment des immeubles destinés au logement et à l'animation d'étudiants, et garantir le maintien de cette affectation.

Appel aux projets

Vous avez un projet ?

Chaque année, la Fondation du Protestantisme et ses fondations individualisées soutiennent plus de 200 projets en France et à l'étranger. Pour bénéficier de ce soutien, votre projet doit obligatoirement être porté par une personne morale (association ou fondation) et se tenir à un stade d'avancement mûr (précis, mesurable). En outre, il doit s'inscrire dans les valeurs portées par la Fondation du Protestantisme et dans le respect de ses statuts.

→ **L'équipe de la Fondation est à votre écoute pour vous accompagner à la formalisation de votre projet.**

Vous souhaitez créer une fondation ?

Cinquième fondation abritante de France, la Fondation du Protestantisme accompagne la création de fondations individualisées au cœur des territoires.

Ces fondations individualisées (ou dites aussi abritées, sous égide), se créent lorsqu'un groupe de personnes souhaite organiser sa générosité au service de causes qui lui tiennent à cœur, dans le temps. Plus qu'un projet soutenu, il s'agit d'établir une structure pérenne, qui fonctionnera de manière autonome, avec son propre règlement, sa propre gouvernance et ses modalités d'animation. Chaque fondation individualisée doit être créée en vue de réaliser des projets d'intérêt général et non lucratif.

→ **La Fondation gère l'ensemble des charges administratives, juridiques et comptables, la fondation individualisée peut ainsi se consacrer à son projet.**



Inauguration
du Carrousel de
Montpellier, le
14 octobre 2024.

Pour qu'une intuition
devienne un projet,
une utopie une réalité,
une réalisation un témoignage.





Fondation du
Protestantisme

Fondation du Protestantisme
47 rue de Clichy
75 009 Paris

01 44 53 47 24
contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org